

Equipement de loisirs
" LA CIOTAT - CONSTRUCTION D'UN MULTIPLEXE "

LOT AUE2a

LC CAPITAL

545, Avenue du Garlaban
13420 GEMENOS
SIRET 831 403 779 00018



Maître d'Ouvrage

LC CAPITAL



13MARS
Développement

545, Avenue Du Garlaban
Quartier de la Plaine de Jouques
13420 GEMENOS
tel : 06 09 08 68 03
michael.mettoudy@gmail.com

Architecture, urbanisme, paysage

ATELIER(S)
ALFONSO FEMIA ATELIER(S) ALFONSO FEMIA



55 RUE DES PETITES ÉCURIES 75010 PARIS, FRANCE/ T +33 1 42 46 28 94
VIA CADOLINI 32/ 38 20137 MILANO, ITALIA/ T +39 02 54 01 97 01
VIA INTERIANO 3/ 11 16124 GENOVA, ITALIA/ T +39 010 54 00 95
paris@atelierfemia.com

Paysagiste

APRÈS LA PLUIE

Paysagiste
54 rue du faubourg du temple - 75011 Paris
contact@alp-paysagistes.fr

BET VRD

B INGÉNIERIE

32 rue Dorian - 42700 FIRMINY
tel : 04 77 56 82 41
contact@b-ingenierie.fr

BET Structure

COGECI

WOOPA - 10 avenue des canuts CS 80034 - 69517 VAULX EN VELIN Cedex
tel : 04 37 45 19 99
cogeci@cogeci.fr

BET Fluides

KATENE

WOOPA - 10 avenue des canuts - 69120 VAULX EN VELIN
tel : 04 37 45 33 33
secretariat@katene.fr

BET Hydraulique

INGÉROP

18, rue des Deux Gares 92500 Rueil-Malmaison
tel : +33 1 49 04 55 00
ingerop@ingerop.com

Bureau de Contrôle

QUALICONSULT

Domaine de l'Escapade - Bâtiment E
203, avenue Paul Julien (D7N) - Palette
13100 LE THOLONET

DEMANDE CAS PAR CAS

n planche

ANNEXE 6

échelle

1/2000 et 1/5000

objet

CARTE ET COMMENTAIRES: NATURA 2000

type
élaboré

projet architectural

date de
rendu

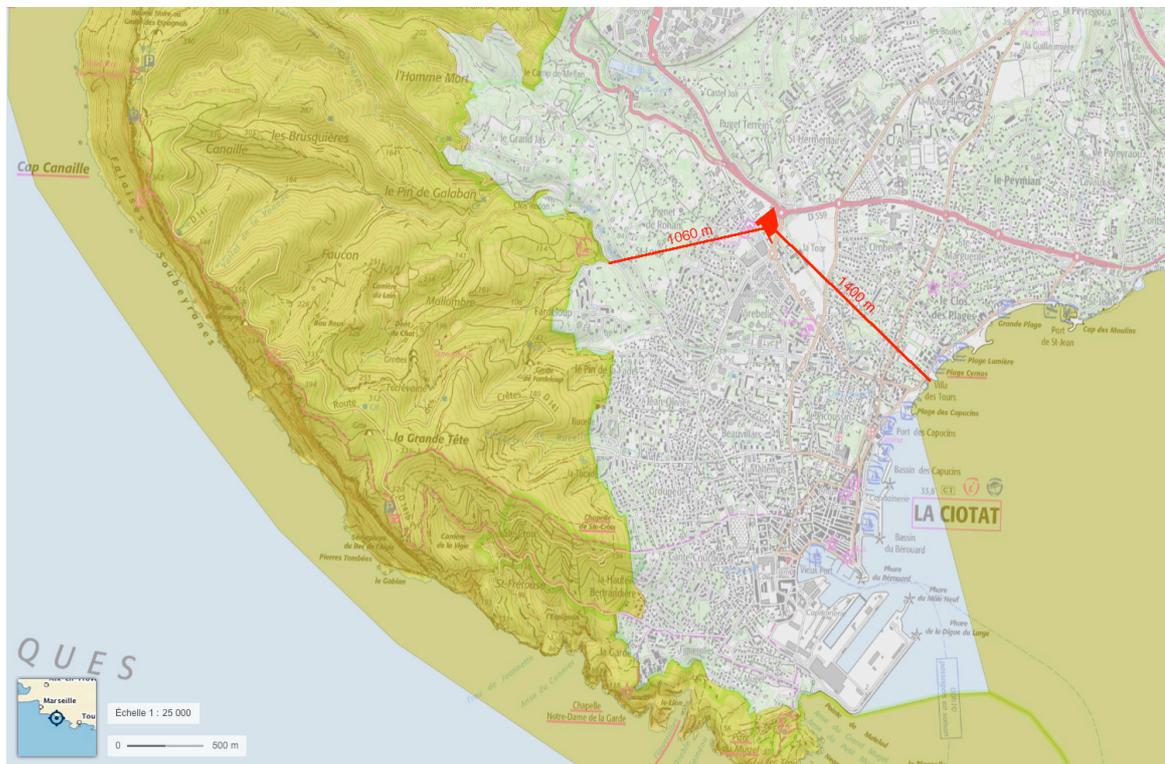
15/11/2017

nom
fichier

SERVERAGENCE/01.1PROJET/5+1AA SARLFRA/
CCM/05 CCM PC

CCM – MULTIPLEXE LA CIOTAT_ Annexe relative à la demande d'examen au cas par cas à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

Annexe 6: Carte du projet par rapport aux sites Natura 2000.



Le projet envisagé n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites NATURA 2000 voisins pour les raisons suivantes :

- Pour le SIC FR9301998 "Baie de la Ciotat et des Lecques"

La zone de projet ne présente aucun lien écologique avec ce site Natura 2000 en mer et en reste très éloigné. L'aménagement du complexe immobilier ne portera pas atteinte aux habitats naturels marins ayant permis la désignation de ce SIC (herbiers de posidonies, récifs, grottes marines, bancs de sable à faible couverture d'eau permanente et grandes criques et baies peu profondes). Aucune incidence n'est à attendre.

- Concernant le SIC FR9301602 "Calcanques et îles marseillaises, cap Canaille et massif du Grand Caunet"

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est recensé sur l'emprise du projet, enclavé au sein d'une zone urbanisée. Compte tenu de l'éloignement de la zone de projet avec le site Natura 2000 et de la présence d'un territoire urbanisé entre les deux, le projet n'aura aucune incidence sur les habitats naturels du massif du Cap Canaille, zone naturelle la plus proche. Le projet n'aura aucune incidence sur la flore d'intérêt communautaire, la sabline de Provence, dont l'habitat (éboulis, falaises calcaires) n'est pas présent sur la zone de projet.

Compte tenu de l'absence d'habitats favorables pour les chiroptères d'intérêt communautaire (patit murin, murin de bechstein, minioptère de Schreiber), de l'absence de vieux arbres et de gires potentiels sur la zone d'étude, l'incidence du projet sera également nulle sur toutes les espèces de chiroptères répertoriées sur le SIC compte tenu de l'éloignement et de l'absence de lien écologique avec le site Natura 2000. Le projet n'aura pas non plus d'incidence sur les populations d'un petit reptile, le Phyllodactyle d'Europe, recensé sur le site Natura 2000.

Enfin, la zone de projet, sans lien avec la mer et éloignée du trait de côte, n'aura aucun effet sur les espèces marines déterminantes de ce site Natura 2000 : le grand dauphin et la tortue caouanne, vivant en mer.

Compte tenu de l'éloignement de la zone de projet, de l'absence de lien écologique, corridors écologiques avec le site Natura 2000, le projet n'engendrera pas d'incidences sur les habitats, la flore et la faune d'intérêt communautaire recensés sur les 2 SIC "Baie de la Ciotat et des Lecques" et "Calanques et îles marseillaises, cap Canaille et massif du grand Caunet".

